Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif
du collège de la Guyonnerie à Bures-sur-Yvette

Mardi 5 novembre 2019

Etaient présents pour les parents d'élèves : Mme CORTIJO (trésorière), M. VIOVY (président), M. FEREY et M. JAMIN

Etaient présents pour le collège : Mme CHABUT (professeure d'EPS), Mme SARRADE (CPE et vice-présidente), Mme TERRIER (professeure documentaliste), Mme VIDAL (professeure de lettres et secrétaire)

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES ET DU BILAN FINANCIER 2018/2019

L'exercice est clos au 1er novembre 2019 à 10 483 euros. Les recettes du FSE sont stables avec environ 5000 euros chaque année : 3500 euros grâce aux cotisations des familles, 1300 euros grâce aux photos de classe et environ 300 euros liés à la tenue d'une buvette avec utilisation de la machine à barbe à papa. La vente des photos par internet continue de donner satisfaction : 75 % des familles ont commandé la pochette de photos. Une 2ème session aura lieu à partir du 22/11/19. Le rapport moral de la présidente confirme que la situation financière reste confortable.
Globalement, les dépenses prévues ont été réalisées. 1175 euros ont été versés sur la caisse de solidarité du collège. En effet, sur les bulletins de cotisations au FSE, deux rubriques continuent d'apparaître : la cotisation au FSE (10 euros ou plus) et la possibilité de faire un don pour la caisse de solidarité. Le versement à la caisse correspond en fait au désir des familles.

Au niveau de l'équipement, la réparation des baby-foot n'a pas été réalisée (500 euros), nous n'avons pas utilisé la ligne « doublons de manuels » afin de continuer à alléger les cartables car nous n'avons pas changé de manuels cette année. Les abonnements pour le CDI ont été maintenus (330 euros). Nous avons fait confectionner une banderole pour le FSE qui a servi pour la fête du jeu et le marché de Noël et qui est désormais disponible pour d'autres manifestations (90 euros).

Le FSE continue de financer une sortie par voyage scolaire : en 6e la Cité de la mer (1035 euros), en 4e l'entrée au musée Dali (930 euros), en 3e une animation nature (302 euros).

Au niveau des clubs et ateliers sur la pause méridienne : les nouveaux jeux de société prévus n'ont pas été achetés car pas de demande, les DVD pour le ciné-club ont été achetés. Une action « atelier théâtre » a été décidée en cours d'année au CDI (160 euros).

Pour les autres activités, à noter : la participation au concours « Drôles de maths » (836 euros pour les 6e et les 5e), au concours anglais « The Big Challenge » (374 euros, action décidée en cours d'année).

Le bilan d'activités et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Pour l'équipement, nous gardons la ligne budgétaire de 500 euros pour la réparation des baby-foot, les abonnements pour les revues CDI restent les mêmes (320 euros).

Le bureau du FSE rappelle la ligne directrice : financer une sortie par voyage scolaire. Il est prévu la Cité de la mer pour le séjour 6e (1100 euros), la Sagrada Familia pour le voyage à Barcelone des 4e (900 euros) et une visite de musée dans le cadre du voyage à Lyon pour les 3e.

Au niveau des clubs et ateliers, on garde les lignes budgétaires pour les jeux de société, l'atelier-théâtre au CDI et les DVD pour le ciné-club.

En ce qui concerne les activités, Mme SARRADE souligne le dynamisme du CVC, avec par exemple l'organisation du carnaval (une ligne de 300 euros est réservée aux projets du CVC, comme la participation à l'achat de tee-shirts/sweats avec un logo du collège). On prévoit aussi une ligne budgétaire pour le cross (goûters, récompenses).
Pour le CESC, 300 euros sont prévus pour l'achat de consommables dans le cadre de la PSC1.
Pour la cour, 100 euros sont budgétisés pour l'achat de balles et de 2 buts gonflables.
En technologie, la participation au BIA est fixée à 170 euros.
Il est prévu de reconduire la participation aux concours de maths (875 euros) et d'anglais, « The Big Challenge » (400 euros).

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Président : M. JAMIN	Vice-président : M. VIOVY
Trésorier : M. FEREY	Trésorière-adjointe : Mme CORTIJO
Secrétaire : Cathy VIDAL	Secrétaire-adjointe : Géraldine BRETECHE

Merci à Mme TERRIER de rejoindre le bureau élargi du FSE et à Mme SARRADE de rester dans le bureau élargi du FSE.